



Conseil économique et social

Distr. générale
14 décembre 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Soixante-quinzième session

Genève, 26-28 février 2013

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire

Questions appelant un examen et une prise de décisions par le Comité: sécurité de la circulation routière

Deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière

Note du secrétariat

I. Généralités

1. Le présent document contient des informations sur la dernière résolution de l'Assemblée générale sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale (A/RES/66/260) en date du 23 mai 2012, dans laquelle elle demande que soient menées à bien diverses activités ayant trait à la sécurité routière prévues dans le Plan mondial pour la décennie d'action pour la sécurité routière et invite différentes parties prenantes à organiser la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière et à y participer. Le présent document contient également des renseignements sur la préparation des activités prévues par le secrétariat de la CEE en vue de la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière (6-12 mai 2013).

II. Résolution 66/260 de l'Assemblée générale

2. L'Assemblée générale a adopté la dernière résolution sur la sécurité routière (A/RES/66/260) le 23 mai 2012. Dans cette résolution, dont la Fédération de Russie était l'auteur et dont quelque 80 pays se sont portés coauteurs, l'Assemblée demande notamment aux États Membres de l'ONU de mener des activités favorisant la sécurité routière dans les cinq domaines du Plan mondial pour la Décennie d'action, à savoir la gestion de la sécurité routière, la sécurité des routes et la mobilité, la sécurité des véhicules, la sécurité des usagers de la route et les soins après les accidents.

3. Pour l'avenir, l'Assemblée générale a, entre autres:
 - a) Demandé à l'Organisation mondiale de la Santé et aux commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec les autres partenaires du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière et les autres parties prenantes, de poursuivre les activités visant à appuyer la réalisation des objectifs de la Décennie d'action;
 - b) Demandé également à l'Organisation mondiale de la Santé et aux commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies d'organiser des activités au cours de la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière dans la limite de leurs ressources et avec le concours financier volontaire des parties intéressées, en collaboration avec d'autres membres du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière, de mieux faire prendre conscience sur les plans mondial, régional, national et local des questions de sécurité routière, en mettant particulièrement l'accent sur les usagers de la route vulnérables;
 - c) Encouragé les États Membres, la société civile et le secteur privé à participer à la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière, en accueillant des manifestations nationales et locales.

III. Deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière

4. Dans sa résolution, l'Assemblée générale a demandé qu'un accent particulier soit mis sur les usagers de la route vulnérables dans le cadre de la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière. Dans ce contexte, le secrétariat de la CEE a préparé un projet de modalités d'organisation de la Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière. La note a été présentée à la soixante-quatrième session du Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) (24-27 septembre 2012) (ECE/TRANS/WP.1/2012/7).
5. Dans le document précité, il est suggéré que la Semaine pour la sécurité routière soit l'occasion de manifestations et d'activités ouvertes au public, ainsi que de manifestations spécialisées à l'intention des responsables politiques des organisations gouvernementales et non gouvernementales et d'autres parties prenantes intéressées, notamment les représentants du secteur privé. Cependant, afin de garantir une approche exhaustive de la sécurité des piétons qui débouche sur des résultats concrets, le secrétariat de la CEE a proposé un ensemble de thèmes sur lesquels fonder les diverses manifestations et activités. Les objectifs sont les suivants:
 - a) Sensibiliser davantage le public à la situation de la sécurité routière au niveau mondial;
 - b) Réunir des responsables politiques, des experts et d'autres acteurs afin qu'ils puissent échanger des informations et les meilleures pratiques concernant les politiques et mesures adoptées, l'architecture urbaine et l'infrastructure;
 - c) Concevoir des outils et des mécanismes de collecte de données et de participation du public qui permettent d'améliorer la sécurité routière.
6. Au titre de l'objectif intitulé «sensibilisation du public», les sujets suivants ont été proposés: rues et routes en tant qu'espaces de vie; organisation d'un concours de courts métrages comme moyen de sensibilisation à la sécurité routière; piétons victimes d'accidents de la route.

7. Au titre de l'objectif intitulé «partager le savoir et les meilleures pratiques», les sujets suivants ont été proposés: différences culturelles et sécurité routière; sécurité et accessibilité des transports publics; sécurité des piétons handicapés. Il convient de noter que le secrétariat de la CEE a engagé un consultant chargé de rédiger un rapport sur les différences culturelles et la sécurité routière. Une version préliminaire de ce rapport est actuellement disponible et le secrétariat à l'intention de l'afficher sur le site Web de la CEE pour avis. Le secrétariat a invité le WP.1 à s'associer à lui pour organiser des manifestations spéciales à Genève au cours de la semaine considérée. Le Conseil des Bureaux s'est déclaré disposé à s'associer au secrétariat de la CEE en vue d'organiser une manifestation sur le thème de l'assurance et des victimes d'accidents de la route.

8. Enfin, au titre de l'objectif intitulé «élaborer des outils et mécanismes de sécurité routière», le secrétariat de la CEE a proposé d'étudier, à l'occasion de la Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière, la possibilité de créer une liste de critères d'accessibilité en ligne et d'une liste de points à vérifier à l'intention des acquéreurs de véhicule.

IV. Activités proposées par la Commission économique pour l'Europe à l'occasion de la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière

9. À la suite de la soixante-quatrième session du WP.1, le secrétariat de la CEE a engagé des discussions avec plusieurs organisations en vue de planifier des manifestations spéciales marquant la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière. Outre l'intérêt concret manifesté par le Conseil des Bureaux, évoqué plus haut, le secrétariat a tenu des consultations préliminaires avec l'Union internationale des chemins de fer (UIC) en vue de réaliser un court métrage qui insisterait sur l'importance de la sécurité aux passages à niveau et de le présenter à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation à la sécurité aux passages à niveau (ILCAD), qui se tiendra en 2013 à Genève, le 7 mai (au cours de la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière). L'ILCAD a été instituée par l'UIC et le secteur ferroviaire, en collaboration avec plusieurs organisations du secteur routier et de la CEE, afin de sensibiliser les usagers de la route et les piétons aux risques que présentent les passages à niveau et de les inciter à modifier leur comportement. Le court métrage, s'il est réalisé, illustrerait les efforts déployés à ce jour par le secrétariat de la CEE, en collaboration avec l'UIC, pour améliorer la sécurité aux passages à niveau et sensibiliser le public à cette question.